



* **DES PAYSANS PLUS AUTONOMES** qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser la possibilité à d'autres paysans de s'installer.

* **DES PAYSANS FIERS DE LA QUALITÉ DE LEURS PRODUITS** et du lien développé avec les consommateurs et les acteurs du monde rural.

* **DES PAYSANS QUI INNOVENT** pour préserver la nature et transmettre leurs fermes aux générations futures.

* **DES PAYSANS PLUS NOMBREUX** pour mieux vivre de leur travail et en retrouver le sens : « Produire pour nourrir et non produire pour produire ».

RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Une dynamique en région

Le réseau pour le développement de l'emploi agricole et rural est fort de six associations départementales et d'une structure régionale qui défendent les valeurs de l'agriculture paysanne.

L'une des forces de l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural est son ancrage dans les territoires, tant auprès des paysannes et paysans qu'auprès des consommateurs. Accompagnements, appuis techniques, formations et événements en direction du grand public et des paysans sont autant d'actions qui sont menées sur le terrain par les administrateurs et l'équipe de salariés.

Les ADEAR et l'ARDEAR Centre-Val de Loire en quelques chiffres :

- * 700 adhérents ;
- * 200 porteurs de projet ;
- * 42% de fonds propres ;
- * 58% de subventions (40% de la région Centre-Val de Loire ; 10% de l'Europe ; 8% de la DRAAF Centre-Val de Loire).

REPÈRES SUR L'AGRICULTURE PAYSANNE

LA DÉMARCHE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE REPOSE SUR DE PRODUIRE EN RESPECT

LES 10 PRINCIPES

1. Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre ;
2. Être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde ;
3. Respecter la nature ;
4. Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares ;
5. Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles ;
6. Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits ;
7. Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations ;
8. Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural ;
9. Maintenir la biodiversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées ;
10. Raisonner toujours à long terme et de manière globale.

LA NATURE est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer la **QUALITÉ** et le **GOÛT** des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre
- Choisir un label qui nous correspond.

RÉPARTIR équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler
- Mieux valoriser ses produits
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant ses intrants, etc.

Travail avec la nature

Qualité

Répartition

LES 7 ACTIONS PRINCIPALES DU RÉSEAU

LES MISSIONS DE L'ARDEAR CENTRE-VAL DE LOIRE

- La promotion de l'agriculture paysanne ;
- Le maintien du dynamisme agricole dans les territoires ;
- Le développement de liens sociaux entre les acteurs du monde rural ;
- La coordination des ADEAR.



© ADDEAR 41

* UN RÉSEAU DE FERMES POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE

L'ARDEAR Centre-Val de Loire et les ADEAR animent un réseau de fermes pour une agriculture paysanne, initié en 2009 au sein d'InPACT Centre (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale). **L'objectif est d'accompagner les paysans dans une démarche de réflexion sur leurs pratiques agricoles.**

* LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Outre la diffusion de lettres d'information aux adhérents et partenaires, l'organisation d'événements est un autre moyen de sensibiliser les professionnels ou particuliers pour mieux faire connaître l'agriculture paysanne : **cafés paysans, visites de fermes ou encore fêtes paysannes dans les départements.**



© ADDEAR 41

* L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION D'UNE FERME

La question de la transmission des fermes est un enjeu essentiel pour le maintien d'une agriculture à taille humaine dans notre territoire. Les équipes des ADEAR et l'ARDEAR Centre-Val de Loire **proposent un accompagnement à la transmission des terres tant pour les cédants que pour les repreneurs.** Durant ce processus la question humaine, les aspects juridiques et fiscaux sont abordés.

AGRICULTURE

LE PRINCIPLE

ACTANT 6 THÈMES :

Développer l'AUTONOMIE des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Autonomie

Transmissibilité

Développement local

Le paysan est un ACTEUR LOCAL dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public
- S'investir dans la vie citoyenne.

* L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PAYSANS

Cette action, inscrite dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt 2015 - 2020, est un des axes prioritaires de l'ARDEAR et des ADEAR depuis leur création.

Les porteurs de projets sont accompagnés durant tout leur parcours, de la phase de réflexion à la mise en œuvre, et même au-delà, en post-installation.

* LA FORMATION CONTINUE AU SEIN DU RÉSEAU

L'association régionale organise des formations à destination des animateurs du réseau et des administrateurs. Mais l'essentiel du volume des formations est destiné aux paysannes et paysans, et a pour objectif de les **accompagner dans l'évolution de leurs pratiques ou dans leurs démarches d'installation.**



Se donner les moyens de TRANSMETTRE sa ferme aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise
- Sécuriser son foncier
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

* LA COMMERCIALISATION

Même si la vente en circuits longs est indispensable dans certaines filières, la vente en circuits courts est un corollaire nécessaire de l'agriculture paysanne, très ancrée dans son territoire. Ainsi, **l'ARDEAR et les ADEAR accompagnent les paysans dans leurs démarches de commercialisation de proximité.**



* LE DIAGNOSTIC « AGRICULTURE PAYSANNE »

Cet outil permet de réaliser un **bilan des fermes selon les principes de l'agriculture paysanne.** Ce diagnostic permet de prendre du recul sur les six thèmes de l'agriculture paysanne, d'échanger en collectif avec d'autres paysans et de réfléchir à améliorer ses propres techniques.

LA FADEAR

RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

La Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR) est née en 1984. Elle regroupe plus de 60 associations réparties sur le territoire national, qui constituent un réseau de défense des valeurs de l'agriculture paysanne.

ORGANISME NATIONAL À VOCATION AGRICOLE ET RURAL (ONVAR)

La FADEAR est reconnue en tant qu'organisme national à vocation agricole et rural (ONVAR) agréé par le ministère chargé de l'agriculture. Dans les territoires, les ADEAR et ARDEAR représentent la fédération nationale auprès des partenaires agricoles et sont impliquées, à ce titre, dans les actions locales.

UN ANCRAGE DANS LES TERRITOIRES

Un maillage régional de développement de l'agriculture paysanne renforcé par la participation active à un réseau plus vaste dans lequel l'ARDEAR Centre-Val de Loire est impliquée. L'association est en effet membre d'InPACT Centre, aux côtés de : FR Civam, AFOCG 45, Bio Centre, MRJC Centre, Accueil paysan du Centre, Terre de Liens Centre, InPACT 37, ou encore Alter'énergies.

LOIR-ET-CHER (41)

* ADDEAR 41 : 02 54 56 00 71

addear_41@yahoo.fr
addear41@gmail.com

Maison de l'Agriculture Paysanne
Village de l'Arrou
87A, route de Château-Renault
41000 Blois



EURE-ET-LOIR (28)

* ADEAR 28 : 02 34 40 12 29

contact@adear28.org
Maison de l'artisanat
8, rue Gutenberg
28600 Luisant



LOIRET (45)

* ADEAR 45 : 02 38 53 45 85

contact@adear45.org
5, rue du Faubourg Berry
45150 Jargeau



INDRE-ET-LOIRE (37)

* ADEAR 37 : 09 66 89 52 16

contact@adear37.org
8, allée des Rossignols
37170 Chambray-les-Tours



CHER (18)

* ADDEAR18 : 02 36 40 91 57

laddear18@gmail.com
16, rue porte de Bourges
18200 S'-Amand-Montrond



INDRE (36)

* ADEARI : 02 54 61 62 40

animation.adeari@gmail.com

Maison de l'Agriculture
24, rue des Ingrains
36022 Châteauroux Cedex



* ARDEAR : 02 54 43 32 94

contact@ardearcentre.org

Maison de l'Agriculture Paysanne
Village de l'Arrou
87A, route de Château-Renault
41000 Blois